

Concepteur/Encadrant - Formation et test AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Référence : FJV-AIPR CO ENC (Mise à jour : Septembre 2025)

PUBLIC : Toute personne (encadrant) intervenant à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories.

PRÉ REQUIS : Avoir des missions de planification, de conception ou d'encadrement de travaux à proximité des réseaux

DURÉE: 1 journée

EFFECTIF : 1 à 1.5 jour selon le profil (7 à 10 h)

LIEUX DE REALISATION : en intra dans votre établissement ou dans nos locaux.

TARIF : Nous consulter.

Le + FJV
La préparation à l'examen pour l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Encadrant suivie du passage du QCM est de 3 heures 30. En fonction du niveau, il est possible de réaliser le test théorique seul, sans passage de la formation. FJV vous conseillera pour le meilleur choix !

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les responsabilités de l'encadrant/concepteur dans le cadre des DT-DICT.
- Identifier et intégrer les données issues des réponses des exploitants.
- Anticiper les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Se préparer à l'examen AIPR niveau Encadrant/Concepteur.

Contenus :

- Réglementation DT-DICT et responsabilités spécifiques à l'encadrant/concepteur.
- Cartographie, analyse de réponses des exploitants.
- Rôle de l'encadrant dans l'organisation du chantier.
- Analyse de cas pratiques.
- Entraînements au QCM.

A vos côtés pour votre sécurité

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques illustrés.
- Études de cas pratiques (analyses de plans, fiches réponses...).
- Simulations de situations professionnelles.
- Préparations au QCM officiel.

Modalités d'évaluations :

- Évaluations formatives via cas pratiques.
- Passage du QCM officiel AIPR sur plateforme agréée.

Modalités d'accès pour les personnes en situation de handicap :

- Nous adaptons nos formations pour les personnes en situation de handicap.
Merci de nous informer à l'inscription.

Tarif :

- Nous consulter.

Modalités et délais d'accès :

Inscription :

Formulaire de contact sur notre site : www.fjvsecurite.com

Par mail à l'adresse contact@fjvsecurite.fr

Par téléphone au 06-69-78-67-89

Délai d'accès à la formation :

Selon places disponibles dans les sessions de formation (pouvant aller d'une disponibilité immédiate à plusieurs semaines selon la nature de la demande et la période).

Contact :

Email : contact@fjvsecurite.fr

Téléphone : 06-69-78-67-89

Informations complémentaires :

La formation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) avec FJV c'est la preuve que l'employeur s'est assuré des compétences et des connaissances de ces salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.